

Position présentée au
Comité qui entendra les mémoires des résidents
de Saint-Jean-sur-Richelieu,

Jeudi, le 16 avril 2015

Préparé par :
Carmen Gamache
102, rue Denault

Le 6 avril 2015

Suite à l'information reçue de toutes parts depuis plusieurs mois,

il m'apparaît **incontournable de conserver la totalité des boisés, friches, parcs et golfs** sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Suite à l'information reçue de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

lors de la soirée du 25 mars 2015, il m'apparaît que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu **tente, par différents moyens à sa disposition, de convaincre la population d'entériner le plan modifié présenté dans le dépliant expliqué lors de la soirée du 25 mars 2015 aux résidents présents. Ces nombreux résidents présents (moi y inclus) étaient presqu'en totalité en faveur de la conservation à 100% des boisés restants et non satisfaits de la proposition de 90% de conservation proposée par la ville ce soir-là.** Une trentaine de personnes ont fait part de leur opinion devant l'auditoire et je confirme que :

je suis en accord total avec la pétition pour la conservation DES BOISÉS, FRICHES, PARCS ET GOLFS DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Suite au sondage téléphonique de la firme Segma Recherche, commandé par la ville afin de connaître l'opinion de ceux et celles qui n'étaient pas réellement au courant des développements de la situation, voici mon opinion :

TOTALEMENT DÉÇU du sondage parce que les questions étaient biaisées sous forme d'énoncés auxquels nous devions répondre par un choix qui ne permettait pas une réflexion assez longue : « Totalement d'accord, moyennement d'accord, peu d'accord, totalement en désaccord, moyennement en désaccord, un peu en désaccord. »

La lecture des énoncés était tellement rapide que c'était impossible de se concentrer adéquatement avant de répondre.

Énoncés trop longs rédigés de façon à mélanger les résidents sur des choix énoncés verbalement sans avoir en mains les énoncés qui demandent une réflexion et une concentration maximale avant de pouvoir confirmer un choix adéquat.

Énoncés comportant des chiffres et des pourcentages impossibles à comparer par téléphone, sans être en mesure d'en peser la portée avant de répondre adéquatement;

Énoncés rédigés sans égard à la longueur et à l'efficacité de compréhension du résident sondé. Par exemple, on demande notre accord ou pas, sur la création de ce parc régional sans pour autant nous informer que la création de ce parc implique le déboisement d'une partie;

Énoncés lus par des gens qui lisaient vite ce qui en faisait un travail sans compréhension et sans nuance pour les résidents sondés;

Énoncés qui portaient à croire, surtout pour les gens non au courant du dossier, que la ville essayait de leur prouver qu'ils avaient de très bonnes intentions avec le 90% comparativement au plan présenté en 2009. En réalité, le calcul des ajouts et des exclusions démontre 80.3 ha en plus tandis que 102.18 ha en moins; nous constatons en fait que ce plan en est un de déboisement en dépit de la belle publicité qu'on lui fait;

Énoncés qui demandait aux résidents s'ils étaient prêts à payer davantage sur leur compte de taxes foncières pour la conservation des boisés. (un montant était cité, mais trop rapide pour le noter). Toutefois, aucune mention n'a été faite concernant les coûts du déboisement.

Ce sondage a pour but de montrer leur bonne volonté dans le dossier de la conservation des boisés, sans tenir compte de la position de la majorité présente lors de la soirée du 25 mars et des soirées précédentes. De cette façon, les résidents moins impliqués dans le dossier qui répondaient au sondage, n'avaient pas l'heure juste pour prendre une décision de cette importance.

N'oublions pas non plus que ce sondage est commandé par la ville, alors la firme travaille pour eux !

Carmen Gamache
102, rue Denault